

# COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

11 octobre 2013

L'an deux mil treize, le onze octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 07 octobre 2013

Présents : Messieurs GUILLAUME, RONGERE, PIREYRE, FUSTIER, CONRAUX, LAMARTINE, REYNARD et Madame ROUSSET.

M. Nicolas ALEXANDRE qui a donné procuration à M. François FUSTIER

Mme Christelle CASSAGNE qui a donné procuration à M. Gérard GUILLAUME

Mme Patricia TENNEREL qui a donné procuration à M. André RONGERE.

M. Michel BARTHELEMY qui a donné procuration à M. Eric PIREYRE

M. Mathieu CUZIN qui a donné procuration à Mme Michelle ROUSSET

Absent : M. Max ZYCHLA

Secrétaire de séance : Mme Michelle ROUSSET

Après lecture, le compte rendu de la séance du 12 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 1 – ECOLE

Emprunts : 250 000 € : prêt n°1 : 180 000 € sur 15 ans (taux fixe : 3,65 %) et prêt n°2 : 70 000 € sur 1 an (taux fixe : 1,65 %) seront contractualisés avec le Crédit Agricole pour financer partiellement la construction de la nouvelle école. Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats et les pièces administratives.

Travaux : malgré quelques intempéries (pluies et vent) le calendrier des travaux est respecté.

Invitation : pose de la 1<sup>ère</sup> pierre le **vendredi 25 octobre 2013 à 12H.** (invitations remises à la population).

Rythmes scolaires : reconduction des aides de l'Etat pour la rentrée 2014. Après l'élection des représentants des parents d'élèves, des réunions de travail seront organisées.

## 2– DECOUPAGE CANTONAL

Le Conseil Municipal a débattu sur le projet de découpage électoral des cantons.

Remarques : La commune de Pérignat-es-Allier a toujours fait partie du canton de Billom bien qu'aucune continuité territoriale n'existe. Le projet inclut les communes de Mezel, Chauriat et Saint-Bonnet créant cette liaison et, surprise, la commune de Pérignat-es-Allier disparaît.

La Commune de Mezel, qui est accolée étroitement à Dallet, a moins de lien avec les communes de notre territoire que Pérignat-es-Allier.

En conclusion, si on recherche de la cohérence territoriale, Pérignat-es-Allier devrait être incluse, et Mezel suivre Dallet.

Le canton de Billom représentera 21 429 habitants.

## 3– RAPPORTS D'ACTIVITE 2012

Communauté de Communes Billom-St Dier :

Monsieur le Maire fait une présentation du rapport d'activité 2012. Celui-ci est consultable en Mairie ou sur le site internet (lien : [www.stdb-auvergne.com](http://www.stdb-auvergne.com))

SBA : sur une période de 4 ans, (2008 à 2012) il a été constaté une baisse significative de 7 % sur la totalité des déchets collectés : répondant ainsi aux objectifs fixés par la Loi Grenelle.

Sur cette même période le taux moyen de la taxe a été stabilisé.

Les chiffres pour 2012 :

collecte ordures ménagères : 191,5 kg/habitant, collecte sélective: 63,5 kg/habitant.

Tarification incitative : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Mode de calcul : part fixe + nombre de ramassage des bacs. (Ordures ménagères + bacs jaunes).

Tous les bacs individuels seront pucés. Une carte sera remise aux usagers desservis par des bacs collectifs.

Une équipe de communication du SBA prendra contact avec chacun d'entre vous pour répondre à un questionnaire (Commune de Montmorin : printemps 2014).

## 4– FAUCHAGE D'AUTOMNE

Comme les années précédentes, l'Entreprise SCR 2 TP de Sauviat donnant entière satisfaction effectuera le fauchage d'automne sur la commune. Tarif horaire : 45,50 € H.T. de l'heure.

## 5– LOGEMENTS SOCIAUX

Des devis seront demandés pour procéder à la réfection des fenêtres des deux appartements dans les plus brefs délais.

## 6 – QUESTIONS DIVERSES

- Gestion du chauffage par internet : une convention est en cours de réalisation avec la société PROBAYES.
- Assainissement individuel à Gardy : aucune dérogation de branchement au réseau collectif n'est accordée.
- Coupes de bois faites par M. Philippe DUBUS, mises à disposition pour les associations communales (utilisation des fours) entreposées au lieu-dit « La Rue Froide ».
- Travaux électriques « La Martre » : Monsieur le Maire a fait un courrier à la SCIE afin que ces travaux soient terminés dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.